

Le tatouage, quand Éros se fait lettre

Simone Wiener

DANS **JOURNAL FRANÇAIS DE PSYCHIATRIE** 2006/1 n^o 24, PAGES 37 À 39
ÉDITIONS ÉRÈS

ISSN 1260-5999

ISBN 2-7492-0416-X

DOI 10.3917/jfp.024.39

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-journal-francais-de-psychiatrie-2006-1-page-37?lang=fr>



CAIRN · INFO

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour éros.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Le tatouage, quand Éros se fait lettre

Simone Wiener *

La pratique du tatouage fait l'objet d'un engouement récent. Ce phénomène actuel s'est répandu parmi les adolescents et les jeunes adultes, et se manifeste aussi par une entrée du tatouage dans la photographie d'art contemporain. Ce goût pour le tatouage traduit une reprise de cultures lointaines ou anciennes, un emprunt de traditions populaires ou marginales. Ainsi au Japon, la gravure sur le corps a été considérée comme un art, quoique mineur¹. Toutefois, s'il existe bien une tradition très ancienne de marquage du corps, le tatouage s'insère, avec le piercing, dans des formes contemporaines de pratiques d'inscriptions corporelles. Le tatouage témoigne d'une volonté d'incarner la beauté, « d'artialiser² » le corps de manière durable. Mais il traduit aussi le désir de constituer un lieu de mémoire, une sorte d'archive corporelle. Du fait qu'il est devenu un phénomène de mode, il fonctionne, en outre, comme un lieu privilégié de fiction sociale qui peut donner son enveloppe formelle au symptôme. Comme ce dernier, il fait effraction, déchirure, par rapport à la surface lisse du corps.

Le tatouage ouvre ainsi une réflexion sur la complexité d'une pratique de modification du corps. Son usage est pluriel, hétérogène. En tant que tel, je le définirais comme la gravure sur la peau d'un symbole imagé. Visible sur le corps, le tatouage constitue une trace réelle, à l'entrecroisement entre les registres symbolique et imaginaire. De fait, le tatouage présente une activité humaine qui va du simple trait comme marque

d'appartenance la plus rudimentaire, à l'expression d'une singularité qui peut fonctionner comme bord identificatoire, en passant par la dimension érotique.

Jacques Lacan n'a pas une formulation théorique directe concernant le tatouage. Cependant, il l'a évoqué à quatre reprises, de façon plus ou moins directe, au cours de son enseignement. Je reprendrai ces références pour leur pouvoir d'évocation et l'éclairage qu'elles donnent du tatouage.

Le tatouage dans ses extensions

Fonction érotique et valeur signifiante

En 1964, dans *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse* le tatouage est évoqué comme marque ou trait, pris dans le tissu des relations symboliques, ainsi que dans sa dimension érotique. Lacan le cite en exemple d'incarnation de cet organe irréel, qu'est la libido dans le corps. Au tatouage, sont associées les scarifications qui, dans un certain nombre de cultures, sont formellement équivalentes. Ce sont des inscriptions corporelles, faites à l'occasion d'un événement pour marquer ce dernier. Naissance, deuil, ini-

*Du fait
qu'il est devenu
un phénomène
de mode,
il fonctionne
comme un lieu
privilégié
de fiction
sociale*

tiation sont ainsi célébrés et mémorisés par le corps. Voici comment il l'énonce :

« Mais d'être irréel cela n'empêche pas un organe de s'incarner. Je vous en donne tout de suite la matérialisation. Une des formes les plus antiques à incarner dans le corps cet organe irréel, c'est le *tatouage*, la scarification. L'entaille a bel et bien la fonction d'être pour l'Autre d'y situer le sujet, marquant sa place dans le champ des relations du groupe, entre chacun et tous les autres. Et, en même temps, elle a de façon évidente une fonction érotique, que tous ceux qui en ont approché la réalité ont perçue³. »

De cette phrase se dégage la complexité formelle du tatouage, entre l'incarnation réelle sur la chair (qui se saisit au plus pur dans ces cicatrices, traces d'un événement accidentel ou bien dans les taches de naissance sur la peau), sa valeur signifiante et celle de signe érotique. Pour une même pratique d'inscription corporelle, s'entrecroisent donc des dimensions boroméennes différentes. Le tatouage peut se présenter comme du signifiant puisque, comme l'entaille, il situe un sujet, dans le réseau des relations à l'Autre. Mais, comme forme ancienne d'incarnation de la libido, comme organe, il a une fonc-

* Psychanalyste, Paris.

1. Cf. P. Pons, *Peau de Brocard, le corps tatoué au Japon*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 10.

2. Selon l'expression d'Alain Roger : *Nus et paysages essai sur la fonction de l'art*, Aubier, 2000.

3. J. Lacan, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, séance du 27 mai 1964, Paris, Le Seuil, p. 187.

tion érotique évidente dans une monstration, un voilement/dévoilement. Le tatouage se donne à voir, il s'expose au regard. En se détachant comme figure sur la surface du corps, il met en évidence son dévoilement, sa nudité tout en la masquant. Que sa forme soit plus ou moins signifiante, en s'inscrivant sur la surface du corps, il le comble de sa parure. Il donne ainsi un attrait phallique à un bout de corps qu'il érotise.

Il constitue aussi une source de jouissance de l'œil sur la peau. La peau, comme enveloppe corporelle reflétée dans le miroir, est une source de jouissance, particulièrement autour de ses découpes (bouche...) et de ses condensations (grains de beauté, taches, tatouages...).

L'érotisme du tatouage réside dans la phallicisation de la zone tatouée mais peut aussi s'instaurer à travers l'acte du tatouage et la relation tatoueur/tatoué. L'économie pulsionnelle de cette pratique s'inscrit essentiellement dans le masochisme. Le tatouage se fait sur un support vivant et, dans la plupart des cas, son application est douloureuse. C'est ce qui ressort d'une nouvelle de Tanizaki intitulé *Le tatouage*⁴. Ce texte fait cas de la pratique d'un maître tatoueur dans sa dimension initiatique érotique et cruelle. Il met en lumière un autre aspect important du tatouage au Japon, celui d'un signe d'identification à un corps professionnel, à travers la *tarentule* qui constitue un symbole de prostitution.

À l'adolescence, les tatouages sont plus prisés qu'à d'autres périodes de la vie. À cette période de passage marquée par l'initiation et la rencontre du sexuel, cette pratique corporelle vient traduire le lien compliqué au corps, à l'objet. Il s'agit de « se faire faire » une marque, une entaille par un tiers sur le corps. C'est ce terme « se faire » qui spécifie le troisième temps de la pulsion, de son bouclage : tatouer, être tatoué, se faire tatouer. En tant que geste d'affranchissement à l'égard des ascendants, l'acte de « se faire tatouer » manifeste le désir de porter atteinte au corps de la dette, au corps inentamé donné par la mère. Dans cette perspective, il peut aussi constituer un substitut d'acte sexuel : se faire pénétrer par l'aiguille du tatoueur. (L'aspect de transgression de l'intégrité corporelle peut également s'adresser au dieu biblique en réponse à l'affirmation : « L'homme est à l'image de Dieu »⁵.)

De l'imaginaire au Symbolique

Dans la séance du 26 mars du séminaire « Les formations de l'inconscient » (1958), Lacan cite le

*En tant
que geste
d'affranchis-
sement
à l'égard
des ascendants,
l'acte
de « se faire
tatouer »
manifeste
le désir
de porter
atteinte
au corps
de la dette,
au corps
inentamé
donné
par la mère*

tatouage cette fois comme exemple de marque, de trace qui articule le désir à la castration. Pour que le désir arrive à maturité, il faut que le phallus soit marqué de quelque chose qui fait qu'il n'est maintenu, conservé que pour autant qu'il a été traversé par la menace de castration. Lacan met le tatouage sur le même plan que la circoncision. Cette dernière symbolise la castration du fait d'en passer par la perte d'un bout de corps, ici justement au niveau du pénis. Entamer le corps, l'atteindre dans son réel renvoie à la circoncision comme produisant une partition, un reste. Pourquoi passer par le tatouage du corps ? Ce geste serait-il de l'ordre de la dette qui ne peut se payer que par une perte corporelle, livre de chair évoquée par Lacan à propos de l'objet *a* ? Ce bout de corps perdu, sacrifié sur l'autel du désir, nous ramène à la marque, tribut payé à la castration pour accéder au fantasme. Le tatouage peut constituer une coupure d'avec la jouissance corporelle initiale : « N'oublions pas jusque-là les signes, les incarnations religieuses par exemple où nous reconnaissons ce complexe de castration. La circoncision par exemple pour l'appeler par son nom ou encore telle ou telle forme d'inscription, de marque dans les rites de puberté, de *tatouage*, de tout ce qui produit les marques, imprime sur le sujet, en liaison avec une certaine phase qui d'une façon non ambiguë, se présente comme une phase d'accession à un certain niveau, à un certain étage de désir. Tout cela se présente toujours comme marque et impression⁶... »

L'aspect sacrificiel de ces pratiques a valeur rituelle lorsqu'elles entrent dans un ensemble plus large de significations religieuses. Le tatouage, lorsqu'il prend valeur de signe religieux est la marque, sur le plan symbolique, du lien structural du désir à la loi. C'est dans cette perspective de support, de marque que réside sa valeur d'assomption de la castration. Ce lien entre marque et désir, à mesure que le sujet s'y incarne, va devenir de plus en plus énigmatique et bientôt presque totalement éludé.

Le trait unaire comme tatouage

Lacan évoquera le tatouage à deux reprises en connexion avec le trait unaire, comme illustration de ce dernier. Lors de la première occurrence, il en parle pour préciser la consistance de ce trait :

« Le trait unaire, le sujet lui-même s'en repère et d'abord il se marque comme tatouage, premier des signifiants. Quand ce signifiant,

4. J. Tanizaki, *Œuvres*, traduction M. Mécrant, tome 1, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1966.

5. Cette dimension transgressive du tatouage se retrouve dans sa proscription par les textes de l'Ancien Testament. Ainsi *Le Lévitique* : « Vous ne vous ferez pas d'incisions dans le corps pour un mort et vous ne vous ferez pas de tatouages » 19, 28. C'est de façon consécutive à ces interdits que le tatouage devient un geste individuel non dénué de contestation de l'ordre établi et /ou l'appartenance à un groupe marginal.

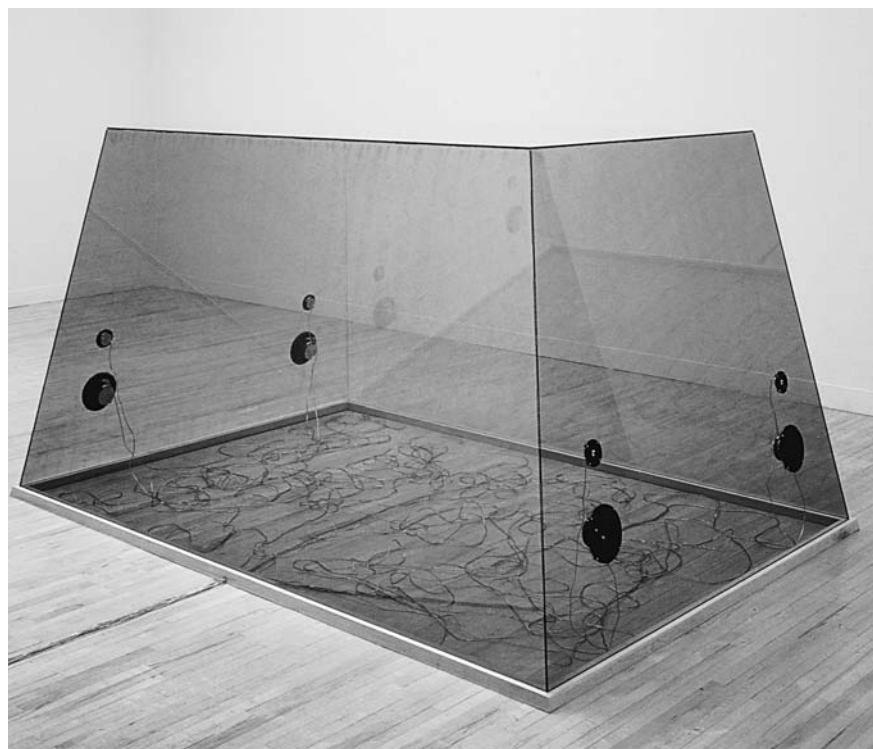
6. J. Lacan, *Les formations de l'inconscient*, séance du 26 mars 1958, Paris, Le Seuil.

cet un, est institué, le compte c'est un un. C'est au niveau non pas de l'un, mais du un un, au niveau du compte que le sujet a à se situer comme tel⁷. »

Le trait unaire se rapproche du tatouage dans la mesure où l'empreinte de ce trait laisse une trace indélébile qui institue la structure d'un sujet. Comme une trace sur le corps, comparable à un trait dont l'inscription initie un comptage s'effectuant sur un mode symbolique, le trait unaire introduit un registre qui est au-delà de l'apparence sensible, au-delà de l'imaginaire. Dans ce registre, celui du symbolique, la différence et l'identité ne se fondent plus sur l'apparence. L'identité des traits tient à ce qu'ils sont lus comme des *uns*, quelles que soient les irrégularités de leur tracé. Quant à la différence, elle est introduite par la sériation des traits. Le trait unaire, repère symbo-

Du trait unaire à la dimension symptomatique du tatouage

Commettre un tatouage, se faire tatouer convoque de l'autre comme regard, mais peut aussi constituer une tentative d'inscrire par le corps une différence, de manière durable. Par la chair, un élément symbolique s'inscrit, comme dans le cas de cette jeune femme qui s'est fait tatouer une sorte de blason de famille, renvoyant à sa lignée familiale⁹. Dans son histoire, le tatouage



Geneviève Cadieux, *Broken Memory*.

lique, soutient l'identification imaginaire. Le tatouage est là à titre d'exemple d'une marque à partir de laquelle peut s'instaurer une première identification ; celle d'un sujet, tatoué par le signifiant.

La deuxième remarque sur le tatouage en lien avec le trait unaire, se trouve dans le séminaire « D'un Autre à l'autre ». L'accent est mis sur la fonction unaire du tatouage :

« Comme rien ici par ces termes n'est désigné, que nous ne sommes au niveau d'aucune identification unaire, d'un un placé par exemple sur votre paume à l'occasion en manière de *tatouage*, ce qui vous identifie dans un certain contexte – c'est arrivé –, que c'est un trait qui ne marque rien dont il s'agit dans chaque cas, nous ne sommes strictement dans l'identité numérique, la pure différence en tant que rien ne la spécifie, l'Autre n'est l'Autre en rien, et c'est justement pour ça qu'il est l'Autre⁸. »

Dans ce cas, le tatouage aurait la fonction d'une empreinte sur la peau dont la consistance serait celle d'un trait d'identification. Se faire tatouer pourrait être un geste d'appropriation, de son corps propre, par le tatoué. Inscrive par un autre, quelque chose sur sa peau, permettrait de saisir, d'identifier son propre corps.

a eu pour fonction d'élever un bout de corps au niveau d'une inscription subjectivante, d'une lettre au sens lacanien.

Ainsi, la figure du tatouage peut se faire dépositaire de dates ou de traces, d'événements importants pour un sujet. Ce qui compte alors, c'est sa permanence. Il peut aussi inscrire, incarner des éléments non directement symbolisés. La nécessité de marquer le corps de manière durable viendrait s'inscrire à l'endroit de ce qui ne pourrait pas se formuler par des mots.

Le tatouage peut aussi faire trace en tant que mémoire cicatricielle, de souvenirs non forcément présents comme tels, à la conscience du sujet. Comme pour ce jeune homme dont le tatouage représentait une figure de chaînes entrelacées dont, en en parlant, il découvre que ce signifiant renvoie à la mort de son père. Dans ce cas, le tatouage peut se déplier dans la parole à la façon dont un rêve peut s'analyser, selon la méthode freudienne.

*La figure
du tatouage
présente
un ailleurs
mais
dans l'actuel ;
c'est ainsi
qu'elle
condense,
en elle-même,
le passé
et le présent*

Une figure de l'absence

Le tatouage comme figuration corporelle d'un motif imagé excède la parole. En tant qu'apparition visible, il prime sur ce qui pourra s'en dire. Dans certains cas, c'est lui qui va pouvoir susciter cette parole. La figure du tatouage a alors une capacité dynamique de construire, de relier des éléments hétérogènes. L'image gravée sur le corps est une empreinte d'un temps révolu. Elle peut ainsi dans l'après-coup, constituer une trace visible qui renvoie à un ailleurs. La figuration qu'elle promet dans l'actuel, renvoie alors au passé.

La figure du tatouage présente un ailleurs mais dans l'actuel ; c'est ainsi qu'elle condense, en elle-même, le passé et le présent. Cette conception peut donner un éclairage dynamique au tatouage, en faisant un parallèle avec ce que dit Georges Didi-Huberman de l'image, comme figure d'un mouvement : « L'image n'est pas l'imitation des choses, mais l'intervalle rendu visible, la ligne de fracture entre les choses¹⁰. » Un intervalle se trouve entre l'image visible du tatouage et l'aiguille du tatoueur, le clan des tatoués, le témoignage d'un passé. Quant à la fracture, je la situerais entre l'empreinte laissée par le tatouage, et les associations auxquelles il peut donner lieu.

Si la fonction habituelle du tatouage comme signe et parure est celle de l'identification imaginaire, il arrive aussi que le tatouage assigne un sujet et produise un effet d'identification symbolique. Cette identification prend corps sous l'effet corporel et le bout de corps réel qui s'y prête comme support paraît proche de la lettre au sens lacanien.

Cependant si la pratique du tatouage se fait dans le champ du visible, du scopique, sa vocation – et l'engouement dont elle fait l'objet me paraissent dépasser cette dimension. En effet, à notre époque marquée par une temporalité de l'instantané, la diffusion des événements se passe en temps réel. Et cette rapidité temporelle, en court-circuitant le temps perspectif, peut aussi court-circuiter une certaine forme d'inscription subjective. D'où le recours à des formes d'écriture qui peuvent tenir lieu d'archive publique et qui sont des tentatives de pouvoir ordonner, dans la masse d'informations impersonnelles qui circulent, des données subjectives. ■

7. J. Lacan, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, séance du 2 avril 1964, Paris, Le Seuil, p. 129.

8. J. Lacan, *D'un Autre à l'autre*, séance du 11 juin 1969, Séminaire inédit.

9. S. Wiener, « Le tatouage, de la griffe ordinaire à la marque subjective », *Essaim* n° 8.

10. G. Didi-Huberman, *Devant le temps*, Éd. Minuit, p. 114.